

Evaluation environnementale des projets de construction

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires, collaborateurs expérimentés, juristes d'entreprises

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre les fondamentaux de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme
- Comprendre en quoi consiste l'évaluation environnementale d'un projet
- Connaître les différentes configurations envisageables (étude d'impact systématique, examen au cas par cas, clause filet)
- Articuler l'évaluation environnementale du projet avec les différentes autorisations requises (permis d'aménager ou de construire, autorisation environnementale, déclaration « loi sur l'eau » ou ICPE, etc.)

Contenu :

Les éléments de base

- Les notions d'évaluation environnementale et d'étude d'impact
- La notion de « projet » appliquée aux constructions
- La nomenclature des études d'impact

Les procédures

- L'autorité en charge de l'examen au cas par cas et l'autorité environnementale
- La procédure d'évaluation environnementale d'un projet soumis à étude d'impact systématique
- La procédure d'évaluation environnementale d'un projet soumis à examen au cas par cas
- La clause filet

Les enjeux liés à l'évaluation environnementale

- L'articulation entre l'évaluation environnementale des projets et l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme
- Les conséquences d'une évaluation environnementale insuffisante sur la légalité de l'autorisation d'urbanisme
- La nécessaire anticipation de l'évaluation environnementale au stade de l'élaboration du planning de l'opération

Prérequis :

Pas de prérequis exigé, mais des connaissances en droit de l'urbanisme permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance.

Le quiz d'évaluation vous servira à évaluer votre niveau.

Modalités d'exécution

Formation Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter.

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION ILE-DE-FRANCE** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 60 – Fax : +33 1 53 40 45 61 – Courriel : iledefrance@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation